

La Principale

Aux élèves et parents d'élèves
Des classes de troisième

Le Rheu, le lundi 8 janvier 2024

La Principale

Madame, Monsieur,

Avec les conseils de classe du premier semestre, qui se tiendront du 25 janvier au 1^{er} février, nous abordons la première phase d'orientation post-troisième.

Vous allez avoir à vous prononcer sur la voie de formation que vous envisagez, à ce jour, pour votre enfant :

- Seconde GT (générale et technologique),
- Seconde professionnelle,
- 1^{ère} année de CAP.

La procédure se fait de façon dématérialisée, en vous connectant via votre compte parent éduconnect, sur l'espace numérique de travail Toutatice, service en ligne orientation (cf document joint et complément d'aide sur le site du collège).

La saisie de vos souhaits d'orientation est à faire entre le 09 et le 22 janvier 2024.

Le conseil de classe se prononcera sur l'opportunité du choix émis.

Le surlendemain du conseil, et avant le 12 février, vous devrez vous connecter de nouveau pour prendre connaissance de l'avis du conseil de classe.

S'il y a désaccord, nous entamerons une phase de dialogue qui devrait nous permettre d'avancer, ensemble, vers une orientation choisie pour votre enfant en fin d'année.

Le mardi 13 février à 18h, les proviseurs des lycées Charles Tillon de Rennes et Théodore Monod du Rheu viendront vous présenter les spécificités des voies générales, technologiques et professionnelles.

Pour parfaire votre information vous pourrez vous déplacer aux portes ouvertes des lycées (cf calendrier joint et sur le site du collège).

Avec les professeurs principaux et Mme Lemoine, psy-En du collège, nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous avez au sujet de l'orientation de votre enfant.

Je vous souhaite de nouveau, à vous et vos enfants, une très belle année 2024.

Cordialement,

La principale,

M. Le Guével

